

1^{ère} réunion publique

Mercredi 5 décembre 2012 - 18 h

amphithéâtre du collège Henri-Wallon

édito

Face à une conjonction de crises sociale, environnementale et économique à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui, la vocation des collectivités territoriales est de construire les villes dans le cadre d'une démarche de développement durable.

Consciente des enjeux majeurs relevant de l'étalement urbain, de l'épuisement des ressources naturelles, de la gestion des déchets, de la diminution de la biodiversité, et plus largement de la problématique du réchauffement climatique, la Ville de Saint-Martin-d'Hères est signataire de la charte du plan climat local visant à diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2050.

Par ailleurs, force est de constater que le mouvement national de hausse des prix immobiliers observé cette dernière décennie, allié à la progression inquiétante de la précarité des ménages sont venus raréfier l'offre de logements abordables dans notre agglomération.

Aujourd'hui, notre devoir est donc d'imaginer un urbanisme différent, économe en énergie et en ressources, respectueux de l'environnement et favorisant la solidarité et l'accès à un logement de qualité pour tous.

La construction d'un écoquartier à Saint-Martin-d'Hères s'inscrit pleinement dans cette volonté de mutation urbaine qui permettra à notre ville de poursuivre son développement et de maintenir son dynamisme et son attractivité au sein de l'agglomération grenobloise, en s'appuyant sur une politique d'aménagement responsable et durable.

Je vous invite ainsi à venir nombreux le 5 décembre à l'occasion de cette première réunion publique consacrée au futur écoquartier Daudet, dont l'une de ses ambitions est d'inviter les habitants à contribuer à son élaboration, dans une logique de participation citoyenne.

Ensemble, construisons le Saint-Martin-d'Hères de demain.

René Proby
maire, conseiller général



Un projet de ville

Prolongeant la dynamique engagée avec l'aménagement de la zac Centre où près de 1 600 logements ont été bâtis autour du parc Jo-Blanchon et de la ligne D du tramway, la ville de Saint-Martin-d'Hères souhaite aujourd'hui poursuivre son action en matière de logements en lançant une nouvelle opération sur les terrains Daudet. Ce projet ambitieux a pour objectif de proposer un logement pour tous dans un cadre de vie agréable et particulièrement respectueux de l'environnement.

Pour se donner les capacités de répondre aux besoins et d'avoir un aménagement public cohérent, la Ville est engagée depuis longtemps dans une politique de réserves foncières. Déjà propriétaire de près de 60 % des terrains du site Daudet, elle a commencé une négociation pour racheter les dernières parcelles.

Le développement est une question de rythme, Saint-Martin-d'Hères réalise ses grands projets les uns après les autres. Les opérations ZAC Brun et ZAC Centre sont aujourd'hui terminées, le projet Daudet peut être lancé.

Il s'agit aussi de bâtir un cadre cohérent à l'accueil de nouveaux logements et donc de se préoccuper de l'existant. Si des choses restent à faire, des équipements ont déjà été restructurés (lycée, collège, écoles) et des opérations de réhabilitation du parc de logements public et privé sont en cours (OPAH, mur-mur). Le projet Daudet s'inscrit dans cette vision globale de la Ville.

Ainsi, Saint-Martin-d'Hères mettra en œuvre tout le long du projet les outils de concertation nécessaires à la construction d'une vision partagée entre acteurs de l'aménagement et l'ensemble des martinérois.

Qu'est-ce qu'un écoquartier ?

Un écoquartier est un quartier qui s'inscrit dans un objectif de développement durable. Il articule ainsi dans une même dynamique et sur un même espace les dimensions sociales, économiques et environnementales.

Organisé et géré dans une logique de limitation de l'empreinte écologique, il s'attache à favoriser la rencontre entre les populations grâce à une mixité sociale (logements pour tous et de tous types) et fonctionnelle (logements, commerces, équipements publics...).

Daudet

Votre futur écoquartier

Réserve d'urbanisation inscrite dès le premier Plan d'occupation des sols (Pos) dans les années 1970, les terrains Daudet seront demain le lieu choisi pour implanter le premier écoquartier de Saint-Martin-d'Hères.

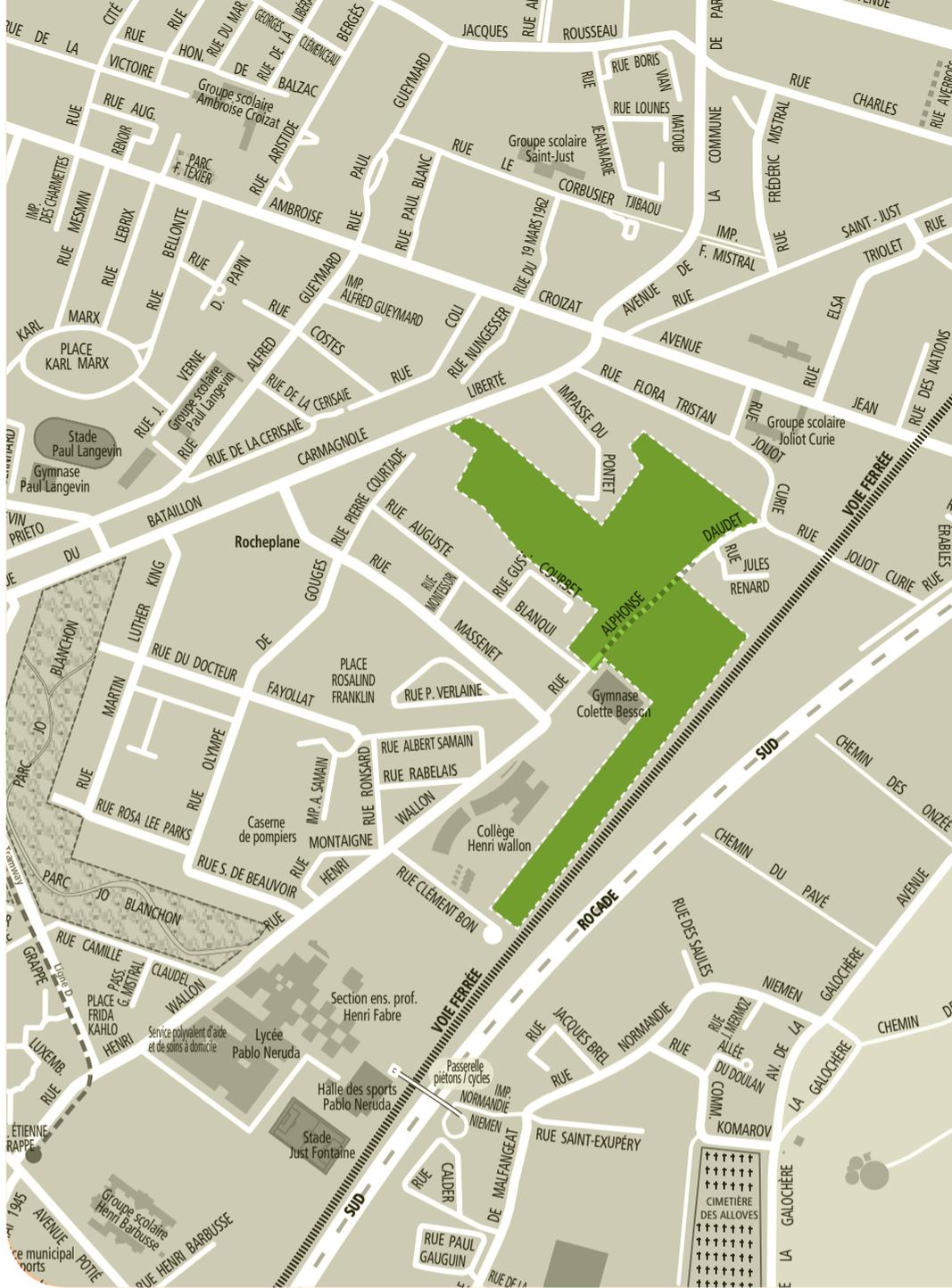
Déjà abordé à plusieurs reprises avec la population lors de l'élaboration du nouveau Plan local d'urbanisme (Plu), le devenir des terrains Daudet s'inscrit dans le Schéma de cohérence territoriale (Scot) qui classe ce secteur en zone de confortement urbain et le Programme local de l'habitat qui fixe les orientations en termes de logements.

Loin d'être une "expérience" isolée, l'écoquartier s'intégrera dans la ville existante et le territoire qui l'entoure en prolongement des opérations réalisées sur la zac Centre.

Afin de conserver la mémoire du lieu, de renforcer l'identité de ce secteur et d'offrir un cadre de vie agréable propice à l'échange et à la rencontre, les jardins familiaux seront au cœur de cette opération d'aménagement.

Articulées autour de cette trame verte jardinée, les constructions développées sur les 5 hectares de cette opération, offriront environ 450 logements dans des îlots ouverts permettant aux futurs habitants et usagers de profiter au maximum des atouts de ce site (végétation, vues, ensoleillement...), tout en limitant l'impact écologique de ces habitations.

Ce projet doit aussi contribuer à valoriser le quartier existant, s'appuyant pour cela sur la présence de l'école Joliot-Curie, du gymnase Colette-Besson, du collège Henri-Wallon, des lignes de bus 21, 11 et 23, et en développant une offre de commerces, de services et d'espaces publics.



Développement durable et environnement



Une mixité sociale confortée

Proposer des logements pour tous et de tous types (35 % locatifs sociaux ; 5 % accession sociale ; 60 % accession privée).



Une densification raisonnée

Répondre aux besoins en logements tout en assurant une insertion de qualité dans le tissu urbain existant et pour arrêter de consommer des espaces naturels à l'extérieur des agglomérations.



Des constructions peu consommatrices d'énergie

Généralisation des Bâtiments Basse Consommation (BBC), usage des énergies renouvelables, architecture bioclimatique, recours au réseau de chauffage urbain...



Une gestion de l'eau maîtrisée

Récupération des eaux pluviales, infiltration directe par système de noues...



Vers une "éco-mobilité"

Valorisation des transports en commun et des modes de déplacements non polluants, réflexion sur le stationnement.



Préservation de la biodiversité

Aménagement d'une trame verte paysagère conservant la diversité de la faune et de la flore des jardins.



Développement des pôles de proximité

Services et commerces de proximité, accès aux équipements existants, espaces publics partagés.



Implication citoyenne

Mise en place d'un processus de concertation avec l'ensemble des acteurs (martinérois, riverains, jardiniers...).

UNE DÉMARCHE PARTICIPATIVE

Les habitants de Saint-Martin-d'Hères sont invités à participer aux réunions publiques et ateliers qui se tiendront prochainement.

La réalisation de ce projet s'appuie sur une démarche participative afin d'échanger entre élus, professionnels, habitants et usagers, du devenir de ce site.

La concertation constitue un moment privilégié. Elle permet d'expliquer les objectifs initiaux du projet, d'échanger autour des principes d'aménagement qui pourront être retenus et de les enrichir grâce notamment à l'expertise d'usage des citoyens.

Cette démarche, qui se prolongera tout le long du projet et même au-delà en accompagnement des futurs habitants du quartier est fondamentale car elle permettra au projet Daudet d'être totalement inscrit dans la vie de la cité.

Comment ?

- organisation de rencontre et de réunions publiques aux différentes étapes du projets
- mise en place d'ateliers participatifs
- mise à disposition d'un registre public
- réalisation d'une exposition et d'une maquette

Ateliers participatifs :

Des ateliers participatifs seront organisés durant le 1^{er} trimestre 2013. Ils traiteront en particulier de la question des déplacements, des formes urbaines, de la vie de quartier et du logement abordable. Un travail sur la relocalisation des jardins familiaux a été engagé avec les jardiniers actuels du site.

Les personnes intéressées pour participer aux ateliers pourront s'inscrire lors de la réunion publique du 5 décembre. Les inscriptions sont possibles dès maintenant en contactant le service Aménagement au 04 76 60 73 14 ou par mail : nathalie.lion@ville-st-martin-dheres.fr

Prochain rendez-vous

1^{ere} réunion publique le 5 décembre 2012 à 18 h 00 dans l'amphithéâtre du collège Henri-Wallon